



Agression CD2

C.P. Bourg en Bresse

Le 10 octobre 2022

Ce lundi matin, le détenu C. défavorablement connu de l'administration et fraîchement descendu du Q.I., n'a pas apprécié que nos collègues du CD2 fassent leur travail correctement.

Lors de l'ouverture de la porte pour contrôler l'état physique du détenu C., celui-ci ne répondait pas aux agents et ne le voyant pas bouger, ils ont dû insister auprès de ce dernier pour qu'il réponde.

L'individu ne goûtant guère le fait de se faire réveiller, s'en est pris violement au deux collègues présents en leur lançant des objets et les arrosant d'insultes racistes.

Lors de sa maîtrise par les agents CD celui-ci continua à porter des coups à nos collègues.

L'alarme déclencher, les renforts sont arrivés afin de conduire ce dernier au Q.D.

BILAN

2 agents blessés.

L'UFAP-UNSa Justice exige que le détenu soit sanctionné à la hauteur de son acte et qu'à l'issue la peine de Quartier Disciplinaire, il soit transféré.

L'UFAP/UNSa justice salue le professionnalisme des agents qui sont intervenus lors de cette lâche agression

L'UFAP-UNSa Justice apporte tout son soutien et souhaite un prompt rétablissement à nos collègues touchés

Pour l'UFAP UNSa Justice Bourg en Bresse,

Jonny De Faria

